

Appel aux bénévoles pour combattre l'exclusion

Ouest-France Chantepie - Publié le 15/06/2016 à 01:01



Jacky Blanchet, président d'Agir et Martine Lebrun signent la convention. |

L'Association générale des intervenants retraités (Agir) intervient principalement auprès des populations en difficulté socio-économique ou marginalisées par des phénomènes d'exclusion, notamment du fait d'une méconnaissance de notre langue. **« Notre association prend le relais des organismes professionnels qui, pour leur part, luttent contre l'illettrisme et l'analphabétisme »**, précise Jacky Blanchet, délégué territorial d'Agir.

« Le Centre communal d'action sociale (CCAS) et le Pôle accueil emploi (PAE) ont attiré notre attention sur un nombre relativement important de personnes en difficulté à s'exprimer en français, explique Martine Lebrun, adjointe au maire. Nous nous sommes dirigés vers Agir qui possède une bonne expérience dans le domaine de l'insertion par l'apprentissage de la langue. »

Encadré par des formateurs d'Agir, l'enseignement du français, dispensé par des bénévoles, se fera, à raison de deux heures par semaine, dans des ateliers, où les demandeurs seront répartis par groupes de niveaux. Les ateliers auront lieu dans une salle de réunion du Pôle social.

Une convention entre Agir et la commune pour préciser leurs engagements réciproques a été signée lundi. Une première réunion avec les bénévoles est fixée au 15 septembre. Selon la demande, un 1^{er} atelier pourrait voir le jour dès l'après-midi du 6 octobre, de 14 h à 16 h.

Contact : les personnes intéressées par une action de bénévolat peuvent contacter le PAE (02 99 41 07 95) ou le CCAS (02 99 41 05 27).